

COMMENT LES REFORMES  
REPONDENT AUX PREOCCUPATIONS  
DE LA MAIN D'OEUVRE ET DES  
MINIERS ARTISANAUX

Thomas Akabzaa

# Quelques faits sur le secteur minier mondial

- Des réformes et initiatives monumentales dans le paysage minier depuis la fin des années 80 jusqu'à présent.
- Des réformes qui ont abouti à des résultats positifs
- Le centre d'intérêt et les avantages des réformes ne sont pas équitables
- Les réformes sont tirées par divers groupes d'intérêt concurrentiels.

# PRINCIPALES PREOCCUPATIONS DE LA MAIN D'OEUVRE

- Le niveau adéquat des salaires et des traitements
- La santé et la sûreté au travail
- La sécurité sociale
- La sécurité et la durabilité de l'emploi
- L'équité et la transparence dans les pratiques de gestion
- Le droit de créer des syndicats
- Le développement des ressources humaines et le bien-être général

# PRINCIPALES PREOCCUPATIONS DE LA MAIN D'ŒUVRE (Suite)

- **La sous traitance de la main d'oeuvre**
- **Leur part dans les entreprises**
- **Traitement différencié de la main d'oeuvre expatriée**
- **La prise de décision participative et transparente**
- **La co-option des syndicats et des leaders des travailleurs par la direction**
- **Participation aux profits exceptionnels**

# EXPLOITATION MINIERE ARTISANALE

- Relativement bien étudiée
- Prise en compte de manière adéquate dans différents documents et initiatives de réforme
- Ses complexités sont bien identifiées
- Son importance pour le développement économique est bien reconnue.
- Le secteur est tiré par les obligations économiques et non pas nécessairement la pauvreté.

# PREOCCUPATIONS

- Les initiatives et processus de politiques sont dans une large mesure orientés par des responsables qui ne pratiquent pas l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.
- Trop d'attention est accordée aux aspects négatifs du secteur
- Des politiques inefficaces pour aborder les préoccupations connues liées à l'EMAPE telles que la sécurité foncière, le manque de concession, de financement, l'abus des droits humains et la pollution de l'environnement.
- Des mesures inadéquates d'atténuation pour aborder les facteurs d'exploitation minière illégale.

# VISION MINIERE AFRICAINE

- Un secteur minier africain axé sur la connaissance qui favorise la croissance généralisée et le développement du continent à travers:
- Des liens en aval, en amont et des liens latéraux
- Un secteur minier axé sur des infrastructures de communication solides et le développement des aptitudes et des technologies (DRH et R&D)
- Un secteur qui assure des partenariats mutuellement bénéfiques entre le secteur privé, la société civile, les communautés locales et d'autres acteurs.
- .

- Un secteur minier durable et bien régi qui produit effectivement et génère des rentes sur les ressources, qui est sûr, sain, tient compte des aspects genre et ethnie
- Un secteur minier respectueux de l'environnement, qui est socialement responsable
- Un secteur minier qui fait partie intégrante d'une économie africaine globalement diversifiée, dynamique et compétitive sur le plan industriel
- Un secteur minier qui permet de créer des infrastructures à travers la maximisation de son interdépendance économique propulsive aux niveaux local et régional
- Un secteur minier qui permet de créer une infrastructure africaine compétitive



- Un secteur minier qui assure l'optimisation de l'extraction des ressources minières de l'Afrique
- Un secteur minier qui assure la valorisation du potentiel de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle afin de stimuler l'entreprenariat, d'améliorer les moyens de subsistance et promouvoir le développement rural, social et économique intégré.

- Partenariat Minier Africain (AMP) sous l'égide du NEPAD
- La Grande Table de 2007 sur "la Gestion des Ressources Naturelles de l'Afrique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté a été conjointement organisée par la CEA et la Banque Africaine pour le Développement
- Le Cadre Minier de la SADC pour "l'harmonisation des politiques, normes, lois et réglementations de l'exploitation minière en Afrique Australe"
- le Groupe International d'Etude chargé d'examiner les régimes miniers en Afrique (GIE)
-

# **DIRECTIVE DE LA CEDEAO SUR L'EXPLOITATION MINIERE**

- **Harmonisation des principes directeurs et des politiques dans le secteur minier**
- **Promouvoir des normes élevées de responsabilité pour les sociétés minières et les gouvernements**
- **Promouvoir les droits humains, la transparence, l'équité et la protection sociale pour les communautés locales et la protection de l'environnement dans les zones minières**
- **Assurer la transparence dans la formulation et la mise en œuvre des politiques minières en vue de promouvoir la participation et améliorer les capacités des communautés minières**



- Créer un environnement minier qui répond au besoin de développement macroéconomique durable et établit un équilibre entre la nécessité de fournir les incitations appropriées pour attirer les investisseurs et de protéger la base de revenu et les ressources des Etats-membres.
- Fournir une politique minière et un cadre juridique harmonisés au profit des Etats .
- Assurer que l'harmonisation tient compte des différents niveaux d'exploitation minière des Etats membres et la manière dont les différentes politiques peuvent être développées pour les différentes stratégies afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque état membre.

# Les préoccupations des qui ne sont pas prises en compte dans les initiatives

- **Sous traitance de la main d'oeuvre**
- **Sa part dans l'entreprise**
- **Traitement différencié de la main d'oeuvre expatriée**
- **La prise de décision participative et transparente**
- **La co-option des syndicats et des leaders des travailleurs par la direction**
- **Participation aux profits exceptionnels**

# Résultats bénéfiques des réformes et des initiatives

- La restriction de l'espace de l'état est en train d'être réduite dans certains cas.
- La renégociation des contrats miniers se déroule
- L'harmonisation accrue des codes miniers régionaux et sous régionaux
- L'accroissement de la part du gouvernement
- Un engagement plus ferme envers la recherche de solution aux défis de contenu local et de participation locale dans le secteur
- Une sensibilisation accrue sur la politique minière nationale en tant que fondement des lois dans le secteur minier
- L'accroissement de la responsabilité sociale et environnementale de la part des sociétés
- Une plus grande transparence dans le secteur

# Les préoccupations qui ne sont pas abordées de manière efficace

- L'harmonisation des principales normes de travail et des conditions de travail sur le plan sous régional et continental
- L'intégration des préoccupations liées au travail dans les réformes et initiatives du secteur minier.
- L'élaboration des documents de politique minière qui tiennent compte des questions de travail

# Préoccupations liées à l'exploitation minière artisanale

- Comprendre les forces motrices de l'expansion du secteur
- Trop d'attention sur les aspects négatifs de l'EMA dans les zones dotées de minéraux de grande valeur
- La nécessité de prendre en compte les leçons tirées de l'exploitation des minéraux de faible valeur ou des minéraux industriels
- La redéfinition de la portée du secteur
- Examiner l'engagement du gouvernement envers le secteur
- L'inclusion des miniers dans les processus de formulation des politiques et des initiatives relatives au secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.



# LA VOIE A SUIVRE

- Considérer des approches ascendantes dans la formulation des politiques afin de prendre en compte les communautés de base et leurs préoccupations
- Assurer des consultations efficaces avec les acteurs à travers des processus de validation dans le cadre de la de formulation des politiques
- Effectuer une analyse des pouvoirs pour orienter l'engagement efficace des acteurs
- Engagement avec la main d'œuvre et les miniers artisanaux en cas de clôture

- JE VOUS REMERCIE